

2007/8563 - Projet de convention de mise à disposition des équipements sportifs municipaux aux lycées - Modifications apportées aux dispositions de ce projet (à la demande de la Région Rhône-Alpes) (Direction des Sports) (BMO du 03/12/2007, p. 2266)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport.

M. LE MAIRE : Monsieur Hanachowicz, vous vous déchaînez ce soir !

(Rires.)

M. HANACHOWICZ Rémi : Mon discours tiendra en 15 secondes. Monsieur le Maire, vous avez essayé de convaincre votre Assemblée qu'il n'était pas possible, dans une ville, d'avoir plusieurs clubs professionnels. Je tiens à vous dire que c'est le cas à Milan, à Turin, à Madrid, à Barcelone, à Munich, à Londres où il y a trois clubs professionnels, c'est le cas à Manchester, c'est le cas dans d'innombrables villes européennes et vous essayez de nous expliquer qu'à cause des calendriers des fédérations que cela n'est pas possible.

Et bien, si, c'est possible, vous savez comme nous tous que l'on est en train de voter le prochain appel d'offres pour les droits de league 1, et les tranches horaires vont être divisées en six créneaux. Donc, il n'y a aucune espèce de difficulté sur la possibilité de coexistence de deux clubs professionnels, d'autant que nous n'avons pas dit qu'il fallait que ce soit un deuxième club de foot, nous avons dit qu'il fallait que ce soit un deuxième club professionnel. Votre seule proposition pour l'utilisation du stade de Gerland, et j'en terminerai par là, c'est de mettre le LOU Rugby, vous savez que cela ne sera pas suffisant, nous, on dit il faut explorer d'autres pistes.

Cela en fait partie, il n'y a aucune espèce d'empêchement d'ordre juridique ou d'ordre pratique sur la mise en place d'un deuxième club professionnel à Gerland. C'est tout ce que je voulais dire.

M. LE MAIRE : Monsieur Hanachowicz, je vais même aller dans votre sens. Je vous propose, puisque j'ai cru comprendre que vous vouliez vous présenter au suffrage universel, que vous envoyiez à Jean-Michel Aulas cette proposition, parce que comme il va investir dans un stade de 60 000 spectateurs, il serait sans doute de notre part, comment dirais-je, délicat de l'informer que peut-être demain il y aura deux clubs professionnels à Lyon. Et que dans ce cas-là, il faut peut-être qu'il ne voit pas un stade si grand.

Donc, écrivez-lui et dites lui : « au nom de la liste que je vais représenter dans quelque temps, nous proposons qu'il y ait deux clubs de

foot professionnels à Lyon ». Vous verrez bien ce qu'il vous répondra d'un point de vue économique de football à Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Brouhaha.)

Nous essayons déjà d'avoir un club de rugby et ce n'est déjà pas facile, alors !

(Adopté.)